4232 AEP Éducatrice, éducateur en service de garde en milieu scolaire

Fiches descriptives

Autoévaluation

Reconnaissance des acquis
et des compétences

Nom : _____

Date : _____

Ministère de l'Éducation et
de l'Enseignement supérieur

FP2017-01

FICHE DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Nom : _____ **Prénom** : _____

Date de naissance : _____ - _____ - _____
aaaa mm jj

Téléphone :

Domicile	( ) _____ - _____		
Travail	( ) _____ - _____	poste _____	
Cellulaire	( ) _____ - _____		
Autre	( ) _____ - _____		

Courriel : _____@_____

Adresse :_____ _____ _____
numéro rue appartement

_____ _____ _____
ville province code postal

TABLE DES MATIÈRES

RENSEIGNEMENTS ET CONSIGNES 7
Qu’est-ce qu’une fiche descriptive? 7
Comment remplir une fiche descriptive? 7
Qu’est-ce qu’une condition de reconnaissance? 8
Remarque concernant la condition de reconnaissance « Preuve d’une formation scolaire reconnue et réussie » 8
Se situer au regard de la profession et du contexte d’intervention 9
Se situer au regard de la profession et du contexte d’intervention 10
Établir des relations professionnelles en milieu de travail 11
Établir des relations professionnelles en milieu de travail 12
Intervenir auprès d’enfants et de groupes d’enfants d’âge préscolaire et scolaire 13
Intervenir auprès d’enfants et de groupes d’enfants d’âge préscolaire et scolaire 14
Intervenir auprès d’enfants et de groupes d’enfants aux prises avec diverses problématiques 15
Intervenir auprès d’enfants et de groupes d’enfants aux prises avec diverses problématiques 16
Planifier et organiser des activités pour les enfants et les groupes d’enfants 17
Planifier et organiser des activités pour les enfants et les groupes d’enfants 18
Assurer le bien-être et la sécurité des enfants 19
Assurer le bien-être et la sécurité des enfants 20
Assurer le déroulement des activités liées aux repas et aux collations 21
Assurer le déroulement des activités liées aux repas et aux collations 22
Réaliser des activités à prédominance socioaffective et morale 23
Réaliser des activités à prédominance socioaffective et morale 24
Réaliser des activités à prédominance psychomotrice 25
Réaliser des activités à prédominance psychomotrice 26
Réaliser des activités à prédominance cognitive 27

RENSEIGNEMENTS ET CONSIGNES

Qu'est-ce qu'une fiche descriptive?

La fiche descriptive est un outil d'autoévaluation qui vous permet de faire l'inventaire de vos acquis au regard des compétences d'un programme d'études donné et d'entreprendre une démarche de reconnaissance.

Ainsi, en parcourant les diverses fiches descriptives de ce programme d'études, vous aurez la possibilité de choisir les compétences que vous voulez vous faire reconnaître.

La fiche descriptive vous permet :

- de vous autoévaluer en fonction de la description de la compétence;
- d'avoir de l'information sur les aspects qui seront évalués;
- de vous situer par rapport aux exigences de la compétence et de vous préparer à l'évaluation;
- de reconnaître les éléments manquants jugés essentiels pour que soit reconnue la compétence;
- de vous préparer à l'entrevue de validation.

De plus, elle permet à la personne responsable du service de la reconnaissance des acquis et aux personnes responsables de l'évaluation de préparer l'entrevue de validation prévue dans la démarche de reconnaissance.

Comment remplir une fiche descriptive?

1. Lisez attentivement l'information sur la compétence.
2. Cochez la case qui correspond le mieux à votre réponse pour chaque phrase de la description de la compétence :

Je suis capable			J'ai besoin de précisions
Oui	En partie	Non	
☐	☐	☐	☐

☑ Oui : Si vous êtes capable d'accomplir ce qui est décrit.

☑ En partie : Si vous êtes capable d'accomplir une partie de ce qui est décrit.

☑ Non : Si vous n'êtes pas capable d'accomplir ce qui est décrit.

☑ J'ai besoin de précisions : Si vous hésitez à répondre parce que :

- la phrase vous semble ambiguë;
- des termes vous sont inconnus ou peu familiers;
- vous avez besoin d'information supplémentaire.

Si vous cochez « J'ai besoin de précisions », vous pourrez en discuter pendant l'entrevue de validation.

3. Utilisez l'espace « Commentaires » au bas de la fiche descriptive pour noter les précisions que vous désirez ou pour donner des renseignements supplémentaires.

RENSEIGNEMENTS ET CONSIGNES (suite)

Qu’est-ce qu’une condition de reconnaissance?

Des conditions de reconnaissance (CR) sont décrites à la suite de la fiche descriptive pour chaque compétence présentée.

Une condition de reconnaissance correspond à un moyen (ou une façon de procéder) qui vous est proposé pour faire la preuve de vos acquis au regard d’une compétence donnée. Si vous pouvez satisfaire à l’une ou l’autre des conditions qui vous sont proposées, vous pourrez obtenir une reconnaissance pour cette compétence.

Il existe plusieurs **conditions de reconnaissance** des acquis et des compétences. En voici quelques-unes :

- Preuve d’une formation scolaire reconnue et réussie
- Certification délivrée par un ministère ou un organisme reconnu
- Document délivré par un employeur
- Production personnelle
- Entretien
- Tâche en présence d’une évaluatrice ou d’un évaluateur (en milieu de travail, en établissement de formation ou enregistrée sur vidéo)

Remarque concernant la condition de reconnaissance « Preuve d’une formation scolaire reconnue et réussie »

Cette première condition de reconnaissance est commune à toutes les compétences et peut être choisie si vous pouvez présenter un document officiel établi à votre nom et comprenant les éléments suivants :

- le nom de l’organisme ou de l’établissement d’enseignement;
- le titre de la formation et la date;
- le nombre d’heures de la formation;
- une preuve de réussite de la formation;
- la signature d’une personne autorisée.

Si le document présenté ne permet pas d’établir la correspondance entre la formation réussie et la compétence, nous vous demanderons de présenter la description du contenu de la formation suivie.

Si, après étude, le document présenté ne permet pas de reconnaître la compétence, nous discuterons avec vous de la pertinence de vous proposer une autre condition de reconnaissance.

Le choix de la condition de reconnaissance se fera au moment de l’entrevue de validation ou ultérieurement en collaboration avec les spécialistes de contenu et la personne conseillère en reconnaissance des acquis et des compétences (RAC).

Se situer au regard de la profession et du contexte d'intervention **232011**

FICHE DESCRIPTIVE

AUTOÉVALUATION

Information sur la compétence	Reconnaître le contexte juridique auquel les éducatrices et les éducateurs en service de garde en milieu scolaire doivent se référer.

Description de la compétence	Je suis capable			J'ai besoin de précisions
	Oui	En partie	Non	
1. S'informer sur les lois et règlements suivants :				
• Loi sur l'instruction publique;	☐	☐	☐	☐
• Règlement sur les services de garde en milieu scolaire;	☐	☐	☐	☐
• autres règlements touchant le service de garde (politique alimentaire, projet éducatif de l'école, etc.).	☐	☐	☐	☐

Commentaires :

_____

_____

_____

SE SITUER AU REGARD DE LA PROFESSION ET DU CONTEXTE D'INTERVENTION 232011

CONDITIONS DE RECONNAISSANCE

Choix

CR-1 PREUVE D'UNE FORMATION SCOLAIRE RECONNUE ET RÉUSSIE ☐

Pour plus de détails, vous référer à la remarque encadrée de la page 8.

CR-2 PRODUCTION PERSONNELLE - ENTRETIEN ☐

Cette compétence peut être reconnue à la suite d'une production personnelle portant sur la recherche d'information sur :

- la Loi sur l'instruction publique;
- le Règlement sur les services de garde en milieu scolaire;
- d'autres règlements touchant le service de garde en milieu scolaire;

et d'un entretien portant sur

- l'application de ces règlements dans le service de garde.

Établir des relations professionnelles en milieu de travail **232022**

FICHE DESCRIPTIVE

AUTOÉVALUATION

Information sur la compétence	Établir des relations professionnelles avec son équipe de travail, avec les parents et avec divers intervenants.

Description de la compétence	Je suis capable			J'ai besoin de précisions
	Oui	En partie	Non	
1. Reconnaître les particularités du travail d'équipe.	☐	☐	☐	☐
2. Participer aux réunions d'équipe.	☐	☐	☐	☐
3. Établir des relations professionnelles avec les parents.	☐	☐	☐	☐
4. Collaborer avec divers intervenants (participation à des comités, à des suivis, à l'élaboration de plans d'intervention, etc.).	☐	☐	☐	☐

Commentaires :

_____

_____

_____

ÉTABLIR DES RELATIONS PROFESSIONNELLES EN MILIEU DE TRAVAIL 232022

CONDITIONS DE RECONNAISSANCE

		Choix
CR-1	**PREUVE D'UNE FORMATION SCOLAIRE RECONNUE ET RÉUSSIE** *Pour plus de détails, vous référer à la remarque encadrée de la page 8.*	☐
CR-2	**PRODUCTION PERSONNELLE - ENTRETIEN** Cette compétence peut être reconnue à la suite d'une production personnelle portant sur : • la participation aux réunions d'équipe; • les relations professionnelles avec les parents; • la collaboration avec divers intervenants; et d'un entretien portant sur : • les particularités du travail d'équipe.	☐

Intervenir auprès d'enfants et de groupes d'enfants d'âge préscolaire et scolaire **232033**

FICHE DESCRIPTIVE

AUTOÉVALUATION

Information sur la compétence	Participer à la mise en place d'une structure de règlements internes et appliquer diverses techniques d'observation, d'animation et d'intervention auprès d'un enfant et d'un groupe d'enfants.

Description de la compétence	Je suis capable			J'ai besoin de précisions
	Oui	En partie	Non	
Auprès d'enfants et de groupes d'enfants d'âge préscolaire, scolaire, multi-âges et provenant de groupes multiculturels :				
1. Participer à la mise en place d'une structure de règlements internes visant le renforcement de comportements appropriés.	☐	☐	☐	☐
2. Observer l'enfant et le groupe d'enfants sur le plan du développement socioaffectif et moral, psychomoteur, cognitif et sur le plan de la sexualité.	☐	☐	☐	☐
3. Appliquer des techniques d'animation (style d'animation, dynamique de groupe, etc.).	☐	☐	☐	☐
4. Appliquer des techniques d'intervention (style d'autorité, évaluation de la portée des interventions, etc.).	☐	☐	☐	☐
5. Reconnaître les différences culturelles ayant un impact sur l'intervention auprès des enfants.	☐	☐	☐	☐

Commentaires :

_____

_____

_____

INTERVENIR AUPRÈS D'ENFANTS ET DE GROUPES D'ENFANTS D'ÂGE PRÉSCOLAIRE ET SCOLAIRE **232033**

CONDITIONS DE RECONNAISSANCE

Choix

CR-1 PREUVE D'UNE FORMATION SCOLAIRE RECONNUE ET RÉUSSIE ☐

Pour plus de détails, vous référer à la remarque encadrée de la page 8.

CR-2 PRODUCTION PERSONNELLE - ENTRETIEN ☐

Cette compétence peut être reconnue à la suite d'une production personnelle portant sur :

- l'observation d'un enfant et d'un groupe d'enfants sur le plan du développement social, affectif, moral, psychomoteur, cognitif et sur le plan de la sexualité;
- l'application de techniques d'animation;
- l'application de techniques d'intervention;

et d'un entretien portant sur :

- la participation à la mise en place d'une structure de règlements internes visant le renforcement de comportements appropriés;
- la reconnaissance des différences culturelles ayant un impact sur l'intervention auprès des enfants.

Intervenir auprès d'enfants et de groupes d'enfants aux prises avec diverses problématiques **232042**

FICHE DESCRIPTIVE

AUTOÉVALUATION

Information sur la compétence	Intervenir auprès d'enfants vivant avec des problèmes courants et auprès d'enfants vivant des situations problématiques et participer à l'application de plans d'intervention.

Description de la compétence	**Je suis capable**			**J'ai besoin de précisions**
	Oui	**En partie**	**Non**	
À partir d'observations réalisées auprès d'enfants et de groupes d'enfants d'âge préscolaire, scolaire et multi-âges :				
1. Intervenir auprès :				
• d'enfants vivant avec des problèmes courants (troubles envahissants du développement, troubles du comportement, déficit d'attention avec ou sans hyperactivité, autisme, problème de langage, etc.);	☐	☐	☐	☐
• d'enfants vivant des situations problématiques (séparation des parents, deuil, violence, abus sexuels, négligence, etc.).	☐	☐	☐	☐
2. Participer à l'application de plans d'intervention.	☐	☐	☐	☐

Commentaires :

_____

_____

_____

INTERVENIR AUPRÈS D'ENFANTS ET DE GROUPES D'ENFANTS AUX PRISES AVEC DIVERSES PROBLÉMATIQUES 232042

CONDITIONS DE RECONNAISSANCE

		Choix
CR-1	**PREUVE D'UNE FORMATION SCOLAIRE RECONNUE ET RÉUSSIE** *Pour plus de détails, vous référer à la remarque encadrée de la page 8.*	☐
CR-2	**PRODUCTION PERSONNELLE - ENTRETIEN** Cette compétence peut être reconnue à la suite d'une production personnelle portant sur : • l'intervention auprès d'enfants vivant avec des problèmes courants et vivant des situations problématiques; et d'un entretien portant sur : • la participation à l'application de plans d'intervention.	☐

Planifier et organiser des activités pour les enfants et les groupes d'enfants **232053**

FICHE DESCRIPTIVE

AUTOÉVALUATION

Information sur la compétence	Participer à l'établissement du calendrier d'activités, choisir des activités en lien avec le développement global de l'enfant, préparer le matériel éducatif, aménager les aires de jeux et apporter un soutien aux travaux scolaires.

Description de la compétence	Je suis capable			J'ai besoin de précisions
	Oui	En partie	Non	
Pour l'animation d'activités éducatives auprès d'enfants et de groupes d'enfants d'âge préscolaire, scolaire et multi-âges :				
1. Participer à l'établissement du calendrier d'activités.	☐	☐	☐	☐
2. Choisir des activités significatives en lien avec le développement global de l'enfant.	☐	☐	☐	☐
3. Préparer le matériel éducatif nécessaire.	☐	☐	☐	☐
4. Aménager les aires de jeux en fonction de la planification établie.	☐	☐	☐	☐
5. Apporter un soutien aux travaux scolaires.	☐	☐	☐	☐

Commentaires :

_____

_____

_____

PLANIFIER ET ORGANISER DES ACTIVITÉS POUR LES ENFANTS ET LES GROUPES D'ENFANTS 232053

CONDITIONS DE RECONNAISSANCE

		Choix
CR-1	**PREUVE D'UNE FORMATION SCOLAIRE RECONNUE ET RÉUSSIE** *Pour plus de détails, vous référer à la remarque encadrée de la page 8.*	☐
CR-2	**PRODUCTION PERSONNELLE - ENTRETIEN**	☐

Cette compétence peut être reconnue à la suite d'une production personnelle portant sur :

- la participation à l'établissement d'un calendrier d'activités;
- le choix d'activités significatives en lien avec le développement global de l'enfant;
- la préparation du matériel éducatif nécessaire;
- l'aménagement des aires de jeux en fonction de la planification établie;

et d'un entretien portant sur :

- le soutien apporté aux travaux scolaires.

Assurer le bien-être et la sécurité des enfants **232061**

FICHE DESCRIPTIVE

AUTOÉVALUATION

Information sur la compétence	Créer une relation significative avec chaque enfant, assurer la logistique relative aux arrivées, aux départs et aux sorties, reconnaître les situations présentant des risques pour la santé et la sécurité des enfants, appliquer différents protocoles et encourager les bonnes habitudes d'hygiène.

Description de la compétence	Je suis capable			J'ai besoin de précisions
	Oui	En partie	Non	
1. Créer une relation significative avec chaque enfant.	☐	☐	☐	☐
2. Assurer la logistique relative aux arrivées, aux départs et aux sorties (gestion des présences, respect des particularités relatives aux autorisations, etc.).	☐	☐	☐	☐
3. Reconnaître les situations présentant des risques pour la santé et la sécurité des enfants (maladies courantes, allergènes, sécurité des lieux, sources de contamination, etc.).	☐	☐	☐	☐
4. Appliquer le protocole relatif à l'administration des médicaments.	☐	☐	☐	☐
5. Appliquer les protocoles relatifs à :				
• l'intervention en cas d'incendie;	☐	☐	☐	☐
• l'intervention en cas d'incident ou d'accident;	☐	☐	☐	☐
• l'intervention en cas de situation de crise (odeur inconnue, absence imprévue, etc.).	☐	☐	☐	☐
6. Encourager les bonnes habitudes d'hygiène.	☐	☐	☐	☐

Commentaires :

_____

_____

_____

ASSURER LE BIEN-ÊTRE ET LA SÉCURITÉ DES ENFANTS 232061

CONDITIONS DE RECONNAISSANCE

		Choix
CR-1	**PREUVE D'UNE FORMATION SCOLAIRE RECONNUE ET RÉUSSIE** *Pour plus de détails, vous référer à la remarque encadrée de la page 8.*	☐
CR-2	**ENTRETIEN - TÂCHE EN PRÉSENCE D' UNE ÉVALUATRICE OU D' UN ÉVALUATEUR** Cette compétence peut être reconnue à la suite d'un entretien portant sur : • la création d'une relation significative avec chaque enfant; • la logistique relative aux arrivées, aux départs et aux sorties; et la réalisation d'une tâche en établissement de formation portant sur : • la reconnaissance des situations à risque pour la santé et la sécurité des enfants; • l'application de différents protocoles; • les bonnes habitudes d'hygiène à encourager.	☐

Assurer le déroulement des activités liées aux repas et aux collations **232072**

FICHE DESCRIPTIVE

AUTOÉVALUATION

Information sur la compétence	Appliquer les normes d'hygiène, de salubrité et de sécurité des lieux de prise des repas et des collations et des lieux de rangement des denrées alimentaires, animer des activités culinaires et les périodes de repas, soutenir les enfants dans leur alimentation, intervenir auprès d'enfants présentant des besoins particuliers et communiquer les particularités aux intervenants et aux parents.

Description de la compétence	Je suis capable			J'ai besoin de précisions
	Oui	En partie	Non	
1. Appliquer les normes d'hygiène, de salubrité et de sécurité des lieux de prise des repas et des collations et des lieux de rangement des denrées alimentaires.	☐	☐	☐	☐
2. Animer des activités culinaires.	☐	☐	☐	☐
3. Animer les périodes de repas et de collations.	☐	☐	☐	☐
4. Soutenir les enfants dans leur alimentation	☐	☐	☐	☐
5. Intervenir auprès des enfants présentant des besoins particuliers.	☐	☐	☐	☐
6. Communiquer les besoins particuliers aux différents intervenants et aux parents.	☐	☐	☐	☐

Commentaires :

_____

_____

_____

ASSURER LE DÉROULEMENT DES ACTIVITÉS LIÉES AUX REPAS ET AUX COLLATIONS 232072

CONDITIONS DE RECONNAISSANCE

		Choix
CR-1	**PREUVE D'UNE FORMATION SCOLAIRE RECONNUE ET RÉUSSIE** *Pour plus de détails, vous référer à la remarque encadrée de la page 8.*	☐
CR-2	**DOCUMENT ÉMIS PAR UN EMPLOYEUR - ENTRETIEN**	☐

Cette compétence peut être reconnue sur présentation d'un document émis par un employeur attestant de vos compétences pour :

- l'animation d'activités culinaires;
- l'animation des périodes de repas et des collations;
- le soutien aux enfants dans leur alimentation;
- l'intervention auprès d'enfants présentant des besoins particuliers;
- la communication des particularités aux intervenants et aux parents;

et d'un entretien portant sur :

- l'application des normes d'hygiène, de salubrité et de sécurité des lieux de prise des repas et des collations et des lieux de rangement des denrées alimentaires.

Réaliser des activités à prédominance socioaffective et morale **232083**

FICHE DESCRIPTIVE

AUTOÉVALUATION

Information sur la compétence	Observer et analyser les comportements sur le plan des habiletés sociales et affectives et sur le plan du jugement moral, établir un plan d'action, animer les activités prévues et évaluer les retombées des activités.

Description de la compétence	Je suis capable			J'ai besoin de précisions
	Oui	En partie	Non	
Auprès d'enfants et de groupes d'enfants d'âge préscolaire, scolaire, multi-âges et provenant de groupes multiculturels :				
1. Observer l'enfant et le groupe d'enfants sur le plan des habiletés sociales et affectives et sur le plan du jugement moral.	☐	☐	☐	☐
2. Analyser les comportements observés (liens entre le développement de l'enfant et les problèmes courants).	☐	☐	☐	☐
3. Établir le plan d'action visant le développement social, affectif et moral (activités à mettre en place, liens avec les aspects à développer).	☐	☐	☐	☐
4. Animer les activités prévues au plan d'action auprès des enfants et du groupe d'enfants.	☐	☐	☐	☐
5. Évaluer les retombées des activités réalisées.	☐	☐	☐	☐

Commentaires :

_____

_____

_____

RÉALISER DES ACTIVITÉS À PRÉDOMINANCE SOCIOAFFECTIVE ET MORALE **232083**

CONDITIONS DE RECONNAISSANCE

		Choix
CR-1	**PREUVE D'UNE FORMATION SCOLAIRE RECONNUE ET RÉUSSIE** *Pour plus de détails, vous référer à la remarque encadrée de la page 8.*	☐
CR-2	**PRODUCTION PERSONNELLE - TÂCHE EN PRÉSENCE D'UNE ÉVALUATRICE OU D'UN ÉVALUATEUR - ENTRETIEN**	☐

Cette compétence peut être reconnue à la suite d'une production personnelle portant sur :

- l'observation d'un enfant et d'un groupe d'enfants sur le plan des habiletés sociales et affectives et sur le plan du jugement moral;
- l'analyse des comportements observés;
- l'établissement d'un plan d'action;

d'une tâche en milieu de travail portant sur :

- l'animation d'activités prévues au plan d'action;

et d'un entretien portant sur :

- l'évaluation des retombées des activités réalisées.

À noter que la tâche peut être réalisée sur un enregistrement vidéo qui sera présenté par la suite à une évaluatrice ou à un évaluateur.

Réaliser des activités à prédominance psychomotrice **232093**

FICHE DESCRIPTIVE

AUTOÉVALUATION

Information sur la compétence	Observer et analyser les comportements sur le plan des habiletés sociales et affectives et sur le plan du jugement moral, établir un plan d'action, animer les activités prévues et évaluer les retombées des activités.

Description de la compétence	**Je suis capable**			**J'ai besoin de précisions**
	Oui	**En partie**	**Non**	
Auprès d'enfants et de groupes d'enfants d'âge préscolaire, scolaire, multi-âges et provenant de groupes multiculturels :				
1. Observer l'enfant et le groupe d'enfants sur le plan des habiletés psychomotrices.	☐	☐	☐	☐
2. Analyser les comportements observés (liens entre le développement de l'enfant et les problèmes courants).	☐	☐	☐	☐
3. Établir le plan d'action visant le développement psychomoteur (activités à mettre en place, liens avec les aspects à développer).	☐	☐	☐	☐
4. Animer les activités prévues au plan d'action auprès des enfants et du groupe d'enfants.	☐	☐	☐	☐
5. Évaluer les retombées des activités réalisées.	☐	☐	☐	☐

Commentaires :

_____

_____

_____

RÉALISER DES ACTIVITÉS À PRÉDOMINANCE PSYCHOMOTRICE 232093

CONDITIONS DE RECONNAISSANCE

		Choix
CR-1	**PREUVE D'UNE FORMATION SCOLAIRE RECONNUE ET RÉUSSIE** *Pour plus de détails, vous référer à la remarque encadrée de la page 8.*	☐
CR-2	**PRODUCTION PERSONNELLE - TÂCHE EN PRÉSENCE D'UNE ÉVALUATRICE OU D'UN ÉVALUATEUR - ENTRETIEN**	☐

Cette compétence peut être reconnue à la suite d'une production personnelle portant sur :

- l'observation d'un enfant et d'un groupe d'enfants sur le plan des habiletés psychomotrices;
- l'analyse des comportements observés;
- l'établissement d'un plan d'action;

d'une tâche en milieu de travail portant sur :

- l'animation d'activités prévues au plan d'action;

et d'un entretien portant sur :

- l'évaluation des retombées des activités réalisées.

À noter que la tâche peut être réalisée sur un enregistrement vidéo qui sera présenté par la suite à une évaluatrice ou à un évaluateur.

Réaliser des activités à prédominance cognitive **2320103**

FICHE DESCRIPTIVE

AUTOÉVALUATION

Information sur la compétence	Observer et analyser les comportements sur le plan des habiletés cognitives, établir un plan d'action, animer les activités prévues et évaluer les retombées des activités.

Description de la compétence	Je suis capable			J'ai besoin de précisions
	Oui	En partie	Non	
Auprès d'enfants et de groupes d'enfants d'âge préscolaire, scolaire, multi-âges et provenant de groupes multiculturels :				
1. Observer l'enfant et le groupe d'enfants sur le plan des habiletés cognitives.	☐	☐	☐	☐
2. Analyser les comportements observés (liens entre le développement de l'enfant et les problèmes courants).	☐	☐	☐	☐
3. Établir le plan d'action visant le développement cognitif (activités à mettre en place, liens avec les aspects à développer).	☐	☐	☐	☐
4. Animer les activités prévues au plan d'action auprès des enfants et du groupe d'enfants.	☐	☐	☐	☐
5. Évaluer les retombées des activités réalisées.	☐	☐	☐	☐

Commentaires :

_____

_____

_____

RÉALISER DES ACTIVITÉS À PRÉDOMINANCE COGNITIVE 232103

CONDITIONS DE RECONNAISSANCE

		Choix
CR-1	**PREUVE D'UNE FORMATION SCOLAIRE RECONNUE ET RÉUSSIE** *Pour plus de détails, vous référer à la remarque encadrée de la page 8.*	☐
CR-2	**PRODUCTION PERSONNELLE - TÂCHE EN PRÉSENCE D'UNE ÉVALUATRICE OU D'UN ÉVALUATEUR - ENTRETIEN**	☐

Cette compétence peut être reconnue à la suite d'une production personnelle portant sur :

- l'observation d'un enfant et d'un groupe d'enfants sur le plan des habiletés cognitives;
- l'analyse des comportements observés;
- l'établissement d'un plan d'action;

d'une tâche en milieu de travail portant sur :

- l'animation d'activités prévues au plan d'action;

et d'un entretien portant sur :

- l'évaluation des retombées des activités réalisées.

À noter que la tâche peut être réalisée sur un enregistrement vidéo qui sera présenté par la suite à une évaluatrice ou à un évaluateur.